

# INVITATION



MARDI 10 NOVEMBRE 2020 À BOUÈRE | 17H-19H30

## Gestion différenciée des cimetières



L'objectif de la **gestion différenciée dans un cimetière** consiste à concevoir cet espace comme un espace jardiné et faire en sorte que le **végétal** ne soit plus une contrainte mais, au contraire, un atout pour ce lieu public. Dans un contexte où l'usage des produits phytosanitaires est de plus en plus contraignant, les cimetières, avec les terrains de sports, sont la dernière étape du « zéro phyto » pour les collectivités. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut ainsi faciliter un entretien sans pesticides. Toutefois, il reste souvent difficile d'appliquer ce mode de gestion dans les cimetières du fait de la perception des familles vis-à-vis du lieu, mais aussi à cause d'une conception au départ, trop souvent minérale. **La conception nouvelle des cimetières ou de leur extension peut également être une opportunité au changement de pratiques.**



### RETOUR D'EXPIÉRIENCE

*A propos de la commune de Bouère, qui témoignera lors de la rencontre.*

« Depuis près de 10 ans, la commune de Bouère, 1 070 habitants, et commune 3 fleurs, n'utilise plus de produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts.

Même si cette démarche n'a pas toujours été facile, la commune a su peu à peu trouver des solutions et adapter ses méthodes pour atteindre le « zéro phyto » sur l'ensemble de ses espaces verts, y compris le cimetière. Ces méthodes ont été notamment transposées dans un **plan d'entretien des espaces**.

Concernant le cimetière, celui-ci est classé Monument Historique du fait de sa qualité paysagère exceptionnelle. La végétation, la géométrie et la forme des lieux sont protégées. **L'entretien de ce site s'opère de différentes manières** : une taille une fois par an des buis, l'usage de la binette et du râteau (5 à 8 fois par an) au niveau des inter-tombes (sable). Les allées principales et secondaires, totalement engazonnées, sont quant à elles tondues en mulching. En complément de cet entretien, **un règlement** a été défini pour la gestion du cimetière.

Enfin, les agents de la commune se sont formés à des techniques de gestion des espaces verts. »

Au travers des interventions cet atelier traitera des questions suivantes :

- > **Qu'est-ce que la gestion différenciée des cimetières ?**
- > **Quelles questions se poser pour entretenir un cimetière ?**
- > **Pourquoi et comment oser le (ré)aménagement de son cimetière ?**
- > **Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expérience, les conseils à partager ?**

### PROGRAMME

Mardi 10 novembre de 17h à 19h30 | Bouère

Salle du village vacances Nature et Jardin (rue des sentiers) à Bouère

#### Accueil

#### Visite du cimetière

**E. Caillard**, de l'Atelier des Aménités, rappellera les enjeux d'un entretien des cimetières sans produit phytosanitaire, exposera les solutions alternatives ainsi que les réflexions sur le (ré)aménagement de ces lieux.

**A. Lemoine**, présentera les actions et les outils de communications du programme Phyt'Eau Propre 53

**M. Houtin**, adjoint de Château-Gontier-sur-Mayenne, ainsi que **M. Chauveau**, maire de Bouère, viendront témoigner.

**Échanges** avec la salle à partir de témoignages.

Un **moment convivial** clôturera la rencontre.

**>> Inscriptions en ligne <<**

### CONTACTS

**Thierry Cloteau**

Administrateur Réseau des Collectivités

**Maude Laurent**

Animatrice Réseau des Collectivités

02 43 49 10 02

synergies-reseau-collectivites@orange.fr

[www.reseau-collectivites-53.fr](http://www.reseau-collectivites-53.fr)



Rencontre  
organisé par



Action « Mise en Réseau des collectivités  
mayennaises engagées vers le développement  
durable » financée par

